RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

iae CAEN
École Universitaire de Management

MASTER

MANAGEMENT SECTORIEL

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Parcours :

Management des établissements et des structures gérontologiques



Niveau de diplôme	Durée du programme	Lieu.x de formation	Crédit ECTS
Grade de Master (Bac+5)	2 années	Caen	120

Le parcours Management des établissements et des structures gérontologiques (MESG) du master Management sectoriel a pour objectif de former des directeurs/directeurs adjoints de structures médico-sociales pour personnes âgées. Ces futurs professionnels doivent être à même de maîtriser les techniques managériales (comptabilité et gestion financière, ressources humaines, animation d'équipe, management de projet), capables de réflexivité sur leur posture et posséder de solides connaissances des publics accueillis (approche psychologique et sociologique de la dépendance et du vieillissement), des politiques sociales et des dispositifs gérontologiques ainsi que du cadre législatif et juridique de l'action médico-sociale.

Les enseignements sont assurés à parité par des enseignants-chercheurs et par des professionnels du secteur.

Ce parcours est ouvert en formation initiale et continue.

Avec plus de 40 ans d'expérience (SUFOCEP, IUP MSS et aujourd'hui pôle M3S de l'IAE), les formations en Management du Social, de la Santé et de la Solidarité de l'IAE Caen offrent une expertise unique. À l'heure où les enjeux sociaux et sanitaires sont plus que jamais cruciaux, ne vous laissez pas tromper par les alternatives : choisissez une formation solide et reconnue.

Objectifs de la formation

Nombreux et divers sont les établissements et services médico-sociaux qui accompagnent et hébergent les personnes âgées vulnérables. Ce sont ces managers et directeurs que le parcours de master MESG se propose de former.

Compétences acquises

- Planifier et mettre en œuvre la réalisation de projets ; évaluer et mobiliser les ressources et moyens nécessaires pour conduire un projet,
- Élaborer et améliorer les procédures, définir les conditions de gestion administrative et de suivi comptable, mettre en place les tableaux de bord à partir des stratégies de l'organisation ;
- Analyser les composantes financières d'une organisation ; préparer les budgets, contrôler leur réalisation, interpréter les écarts ; superviser la trésorerie, assurer les relations avec les banques et les financeurs ;
- Gérer les ressources humaines et leurs aspects administratifs et comptables ;
- Coordonner, animer, réguler des collectifs de travail ;
- Assurer la communication et l'information pour permettre l'efficience des actions menées.

Principaux enseignements

Semestres 1 et 2

- Politiques publiques
- Cadre législatif de l'action sociale et médico-sociale
- Outils de Management 1
- Compréhension du secteur non marchand
- Méthodologie de recherche
- Outils de management 2
- Connaissance des publics de l'intervention sociale
- Mémoire collectif et projet professionnel
- Outils et communication

Semestres 3 et 4

- GRH
- Management agile
- Méthodologie de la recherche
- Anglais
- Management intégré des risques et de la qualité en établissements sanitaires et sociaux
- Méthodes d'évaluation économique en santé
- Comptabilité des associations et audit interne
- Contrôle de gestion et analyse de processus
- Sociologie du vieillissement
- Gérontologie 1
- Droit des personnes
- Hygiène et sécurité
- Démographie
- TDR individuels
- Analyse des pratiques stage
- Séminaire de recherche
- Bureautique
- Droit du travail
- Gestion financière
- CPOM et EPRD
- Printemps Agile
- Géontologie 2
- Les outils de la loi 2002.2 en EHPAD et la fonction de directeur d'EHPAD
- Nutrition des personnes âgées
- Bases de médecine gériatrique
- Les institutions et services d'aide et d'accompagnement au domicile
- Parcours de soins et fonction de coordination en gérontologie
- Esanté et droit de la santé
- Les soins palliatifs
- Santé et territoires
- Qualité de vie au travail et Risques psychosociaux

Admission · inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif Licences conseillées : Licences des domaines SHS et DEG. Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV). Première expérience dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées souhaitée.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour vous inscrire

1. En première année, rendez-vous sur la plateforme nationale de candidature MonMaster.
2. En deuxième année, rendez-vous sur la plateforme eCandidat. Vous y trouverez aussi les dates de candidatures.

Si vous relevez d'une procédure spécifique (redoublement, validation d'études supérieures, transfert de dossier, étudiant·e international·e...), découvrez comment candidater à l'université de Caen Normandie.

Contact

Université de Caen Normandie

IAE · École universitaire de Management

3-19 rue Claude Bloch · CS 25160 · 14075 Caen Cedex 5

02 31 56 65 00

https://www.iae.unicaen.fr